

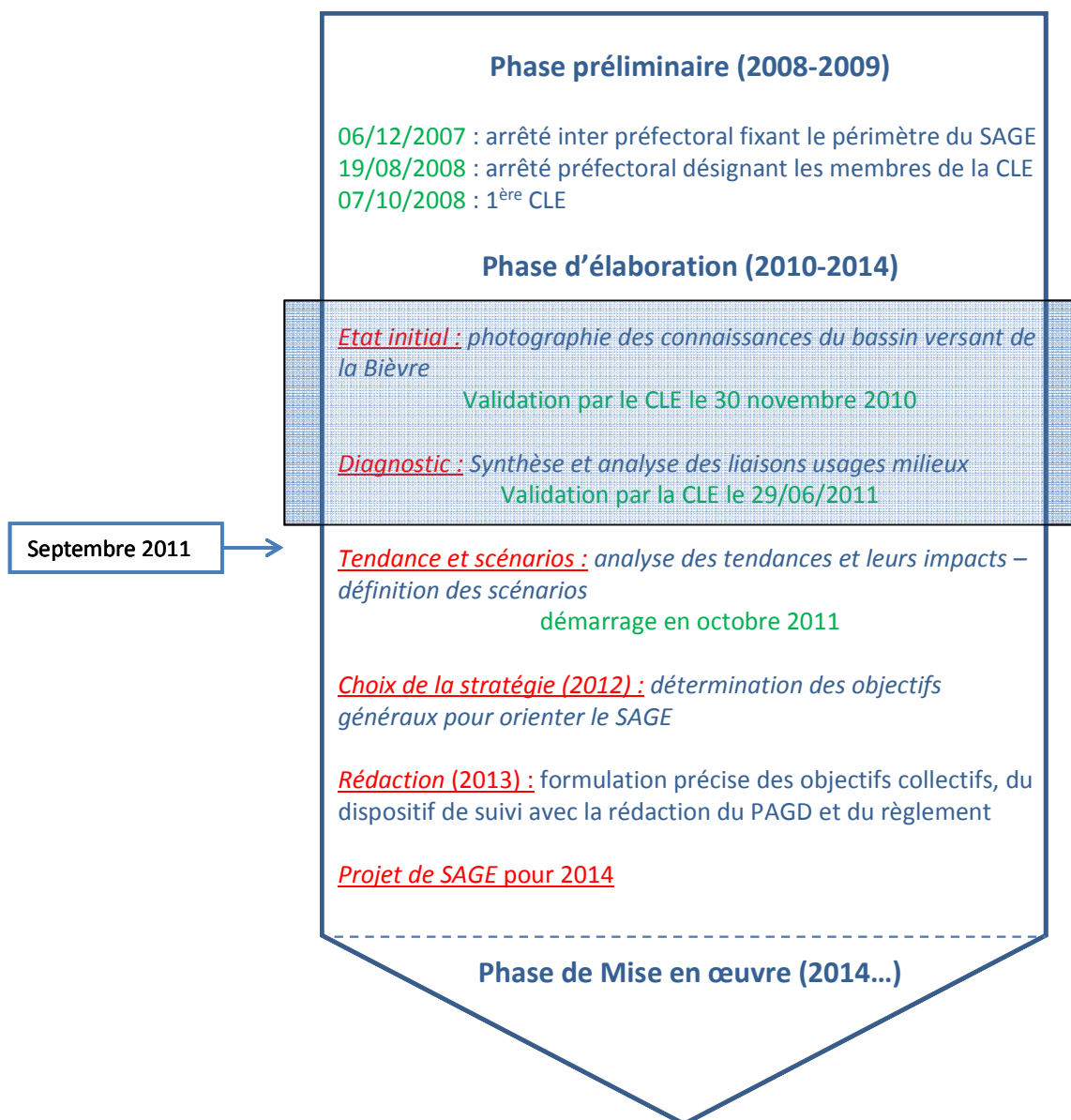


# Synthèse de l'état initial - Diagnostic du SAGE Bièvre

## Etat d'avancement de l'élaboration du SAGE à l'été 2011

La Commission Locale de l'Eau chargée de l'élaboration du SAGE Bièvre a franchi une étape très importante le 29 juin 2011. Celle-ci a adopté son état initial et son diagnostic à l'unanimité. Cette phase consiste à synthétiser et à mettre en forme des éléments factuels (état initial) du bassin versant de la Bièvre dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques puis à déterminer les points satisfaisants ou pas au regard du bon fonctionnement des hydrosystèmes et de la législation (diagnostic). Ce travail s'est déroulé sur une année et demie, il sera la référence permanente pour les phases à venir.

A l'issue de cette première phase la CLE va maintenant entamer la construction de ses scénarios et se donner une stratégie afin d'atteindre les objectifs qu'elle se sera fixée.



## PREAMBULE

L'élaboration de l'état initial puis du diagnostic est structurée autour de quatre thématiques ayant fait l'objet de groupes de travail. Ces quatre thématiques sont porteuses des cinq enjeux identifiés sur le périmètre du SAGE de la Bièvre.

### Qualité

#### Etat initial

Le bon état ou le bon potentiel écologique de la Bièvre et de ses principaux affluents (rus de Vauhallan, de Rungis et de Sygrie) doivent être atteints d'ici à 2021 ou 2027.

Aujourd'hui, la qualité des eaux du bassin est moyenne à mauvaise à l'amont, et mauvaise à l'aval.

Cette dégradation est due à la présence de :

- Matières organiques, azotées, phosphorées ou encore de micro-organismes, traduisant la présence de rejets d'eaux usées dans la rivière ;
- Nitrates, phosphores et produits phytosanitaires du fait des utilisations domestiques et du lessivage de terres agricoles ;
- Métaux lourds, HAP et PCB du essentiellement aux activités industrielles et artisanales, aux ruissellements des eaux sur les voiries...

L'artificialisation importante de la rivière est également peu propice à la vie aquatique.

De multiples mesures et plans d'actions sont mis en œuvre par les acteurs locaux (Conseils généraux, communes, intercommunalités...) pour réduire les flux polluants grâce à la mise en conformité des réseaux d'assainissement, la réduction de l'utilisation des phytosanitaires, le suivi et le contrôle des installations industrielles et artisanales...

#### Diagnostic

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
De nombreuses actions sont entreprises pour réduire les apports permanents d'eau usées au milieu naturel	La qualité des eaux de l'amont du bassin est dégradée
	Le contrôle des rejets situés en domaine privé est difficile
La régularisation et le suivi des rejets non domestiques s'améliorent	Les apports permanents d'eaux usées sont encore importants sur tout le bassin versant
Il est possible d'agir sur l'utilisation non agricole des phytosanitaires	La Bièvre et ses affluents sont vulnérables aux pollutions d'origine pluviale, particulièrement à l'aval où l'imperméabilisation est importante (pollution mal connue sur l'aval)
Le réseau de suivi de la qualité est dense et couvre bien le territoire	Les informations issues des réseaux de suivi sont insuffisamment valorisées
	La Bièvre et ses affluents sont régulièrement pollués par des hydrocarbures

## Ruissellements

### Etat initial

Depuis l'amont jusqu'à Paris, de nombreux acteurs (communaux, intercommunaux, départementaux ou interdépartementaux) œuvrent pour l'assainissement des eaux usées et pluviales ainsi que contre les inondations de la vallée.

La quasi totalité des eaux usées est évacuée par les réseaux d'assainissement vers des stations de traitement à l'extérieur du territoire du SAGE, exceptée pour quelques stations privées.

*Des études et travaux de mise en conformité sont en cours afin de limiter les flux de pollution vers le milieu naturel.*

Différents moyens de lutte contre les inondations sont mis en œuvre :

- Bassins, étangs et retenues d'eau se succèdent à l'amont ;
- Ouvrages de stockage et d'évacuation des eaux pluviales à l'aval ;
- Systèmes de télégestion et d'alerte des gestionnaires...

*Des études sont en cours et des projets d'aménagement à l'étude afin de réduire la vulnérabilité de la vallée aux inondations, tant à l'aval qu'à l'amont.*

### Diagnostic

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
Prise de conscience de la nécessité de limiter le ruissellement à la source	Forte imperméabilisation du bassin versant Disparition quasi-totale des zones humides à l'aval et constructions dans le lit mineur et majeur ; diminution de la capacité d'évacuation et de stockage du réseau hydrographique naturel.
	Un morcellement du territoire entre de multiples acteurs et une gouvernance éclatée
Déconnexion des surfaces actives indûment raccordées sur les réseaux d'eaux usées	Les communes de l'amont sont insuffisamment préparées aux événements exceptionnels et le risque n'est pas perçu par les riverains.
Mise en œuvre de systèmes de prévision des submersions et d'alerte	Manque de convention de transfert et de coordination entre maîtres d'ouvrages sur certains secteurs.
	Absence de vision partagée à l'échelle du bassin. Mauvaise connaissance des aléas hydrauliques qui nuit à l'identification des secteurs à risque
Construction de nombreux ouvrages réduisant les risques d'inondations/submersions	L'efficacité de la politique de gestion du ruissellement à la source se heurte aux problèmes d'efficacité et d'entretien des ouvrages privés.
	Imprécisions de certains documents d'urbanisme
Mis en œuvre de régularisation administrative des ouvrages de protection contre les crues à l'amont du bassin	Les zonages pluviaux ne sont pas toujours soumis à enquête publique
Entretien de la berge et des ripisylves des cours d'eau et rigoles	Manque locaux de moyens de métrologie dans les réseaux d'assainissement

## Milieux naturels

### Etat initial

Les milieux aquatiques - cours d'eau, plans d'eau, zones humides - sont des lieux propices au développement d'une faune et d'une flore patrimoniale à préserver.

Le territoire renferme une richesse naturelle reconnue et protégée (réserves naturelles, sites classés et sites inscrits, réseau Natura 2000...).

L'artificialisation de ces milieux est cependant importante et souvent peu favorable à la vie aquatique.

En plus de leur valeur écologique, ces milieux sont également essentiels pour la gestion de l'eau (lutte contre les inondations..) et pour certaines activités économiques (loisirs, pêche, voile...).

Les zones humides sont notamment des milieux à préserver, dont le potentiel est encore peu connu sur le territoire.

La restauration des milieux aquatiques et humides, et des continuités écologiques est un enjeu important du territoire. Aujourd'hui il s'organise notamment autour de différentes axes d'études :

- D'amélioration des connaissances et de gestion des espaces naturels ;
- De restauration de la rivière à l'aval ;
- L'effacement éventuel d'ouvrages à l'amont.

### Diagnostic

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
Des acteurs motivés pour la restauration des milieux.	Des milieux fractionnés ; un bassin et des milieux naturels partitionnés.
	Des espaces vulnérables actuellement sous aucune protection dans un secteur en pleine mutation.
Valorisation de la rivière et sensibilisation des riverains aux enjeux écologiques des espaces.	Des milieux trop artificialisés et trop pollués pour fournir des conditions favorables au développement de la biodiversité
Gestion concertée de certains espaces naturels protégés pour la coopération entre intérêt écologiques et socio-économiques.	Des risques de conflits entre enjeux écologiques et enjeux socio-économiques des espaces aquatiques et humides
Amélioration du suivi piscicoles et des habitats aquatiques et rivulaires de la Bièvre.	La notion de bon potentiel écologique n'est pas encore définie au niveau national
	Vision de la rivière urbaine
	La rivière dans les politiques et projets d'aménagements urbains

## Aménagement et patrimoine

### Etat initial

L'aménagement des rives et du cours de la Bièvre a commencé il y a plusieurs siècles Aussi, le patrimoine lié à la rivière est riche et diversifié.

Des rigoles du Plateau de Saclay à l'aqueduc de Médicis, en passant par une multitude de ponts, moulins, fontaines, etc., de nombreux indices témoignent des activités passés de la vallée.

*Des actions de valorisation, rénovation et réhabilitation de ce patrimoine sont mises en place par les associations, structures communales et intercommunales.*

La volonté de contrôler et gérer les eaux de la Bièvre est elle aussi ancienne. Le patrimoine hydraulique de la rivière est ainsi conséquent et a subi de nombreuses modifications jusqu'à aujourd'hui.

*Par ailleurs, des études et projets sont en cours pour réaménager la rivière, ses affluents et ses annexes hydrauliques.*

Ces aménagements ont divers objectifs de :

- Restauration des milieux naturels et continuités écologiques ;
- Remise en état de systèmes hydrauliques passés, tel l'aqueduc de Saclay et la Ligne des puits ;
- Lutte contre les crues de la rivière.

### Diagnostic

Atouts	Faiblesses
Patrimoine historique, architectural et paysager riche sur l'ensemble du bassin	Un territoire urbain et en cours d'urbanisation sur plusieurs fronts
	Des édifices et sites non protégés
Forte volonté sociopolitique de retour des cours d'eau en ville	La rivière dans les politiques et projets d'aménagements urbains
Identité de la Vallée de la Bièvre forte et très présente	Vision de la notion de rivière urbaine
	Des risques de conflits entre enjeux écologiques et <u>enjeux patrimoniaux</u> des espaces aquatiques humides
De nombreux projets pour la réouverture de la Bièvre aval et pour sa valorisation	Des risques de conflits entre enjeux écologiques et enjeux <u>socio-économiques des espaces aquatiques humides</u>